

DOSSIER PRESSE



SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DU SITE DE VIÈRE

Le patrimoine religieux

Le site de Vière est un lieu de culte important de la région. Il est composé de plusieurs édifices religieux, dont l'église principale, le cloître et le presbytère. Ces bâtiments sont construits en pierre de taille et témoignent de l'architecture romane et gothique de la région.

Le site est également riche en vestiges archéologiques, notamment des restes de fortifications et de bâtiments civils. Ces vestiges sont le résultat de l'occupation humaine de la région depuis des siècles.

Le site de Vière est classé monument historique et bénéficie d'une protection particulière. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que site de l'Europe romane.

Le site de Vière est un lieu de culte important de la région. Il est composé de plusieurs édifices religieux, dont l'église principale, le cloître et le presbytère. Ces bâtiments sont construits en pierre de taille et témoignent de l'architecture romane et gothique de la région.

Le site est également riche en vestiges archéologiques, notamment des restes de fortifications et de bâtiments civils. Ces vestiges sont le résultat de l'occupation humaine de la région depuis des siècles.

Le site de Vière est classé monument historique et bénéficie d'une protection particulière. Il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que site de l'Europe romane.



PRÉSENTATION DU SITE DE VIÈRE

Le site de Vière est l'ancien chef-lieu de la commune abandonné au profit de l'actuel village installé aujourd'hui à l'ancien hameau de la Fontaine moitié du XIX^{ème} siècle, au pied de la butte.

Dans les années 1990, un premier élan de sauvegarde permet de conserver l'église et un sentier du plan départemental de la randonnée emprunte en partie les rues de l'agglomération. En 2007, le site est intégré à l'atlas départemental des espaces naturels sensibles des Alpes de Haute Provence, en raison de son intérêt paysager.

Au début des années 2010, les lieux sont étudiés et décryptés. En 2013, Vière d'Ongles devient un site classé au titre du code de l'Environnement parmi les 27 autres sites du département.

Sous l'égide de la Mairie et avec l'aide de la DREAL, de la région paca, du département 04 et de la Fondation du Patrimoine, l'église saint Barthélémy est stabilisée de manière pérenne. Le cimetière est recomposé et les lieux commencent à accueillir de manière coordonnée le public des visiteurs.

Ces travaux de stabilisation de l'église ont été menés de septembre 2016 à mars 2017 par l'entreprise "les Compagnons de Castellane" (Marseille).

Les travaux de l'aménagement et la mise en valeur de Vière, de mars 2020 à mars 2021, réalisés par l'entreprise "AMAK" (Roquevaire), objets de la dernière campagne, ont consisté à dégager les rues de la ville pour permettre la création de parcours. Les lisières des rues, murs d'enclos et restes de façade ont été restaurés selon leur profil, recomposant ce qui reste de la silhouette des rues. C'est l'ensemble du village qui est rendu accessible par la "**restauration de la promenade en ville**" qui permet d'arpenter les vestiges de l'agglomération à travers ses rues.

Ces travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière, une nouvelle fois sous la maîtrise d'œuvre de Xavier Boutin Architecte (Apt), ont reçu le soutien de l'État (Préfecture et Direction régionale de l'Environnement), de la Région Paca, du département des Alpes de Haute-Provence et de la Fondation du Patrimoine qui a récolté les dons de nombreux amoureux du site que nous remercions, aussi, chaleureusement.



DETAILS DES TRAVAUX

Pour la part communale, objet de la déclaration de travaux, il s'agit de :

- Restaurer la promenade en ville selon l'ancien réseau viaire rendu lisible et praticable.
- Placer et matérialiser l'intégralité des parcours de découverte et de randonnées sur le réseau des espaces publics de la ville en améliorant les lits de sentier, en les balisant et en bornant les bords de rues de manière claire par la mise en place ponctuelle et élégante de barrières d'éloignement.
- Mettre en place un balisage de randonnée accompagné d'une signalétique par panneaux informatifs comprenant trois panneaux en entrée de site et quatorze petits pupitres de médiation.
- Les matériaux utilisés sont : pour les barrières d'éloignement et les supports de signalétique, acier noir de calamine laissé brut, impressions sur panneaux résinés, peinture pour les balisages, lit de sentier terre et cailloux de site.

Pour les parties privatives, il s'agit de :

- Stabiliser les vestiges en bords de rue pour sécuriser les parcours et exhausser le paysage ruiné où l'histoire se mêle à la végétation.
- Conserver deux des vestiges remarquables des anciennes fortifications : la tour ronde et le pan de rempart avec son archère.

Ont été utilisées les techniques de la pierre sèche, assemblée sans aucun mortier pour les restes d'ouvrages agricoles et de la pierre hourdée au mortier de chaux naturelle pour les ruines des maisons et anciens édifices.

Pour ces travaux les propriétaires ont tous donné leur autorisation de travaux via des conventions d'usage avec la mairie.



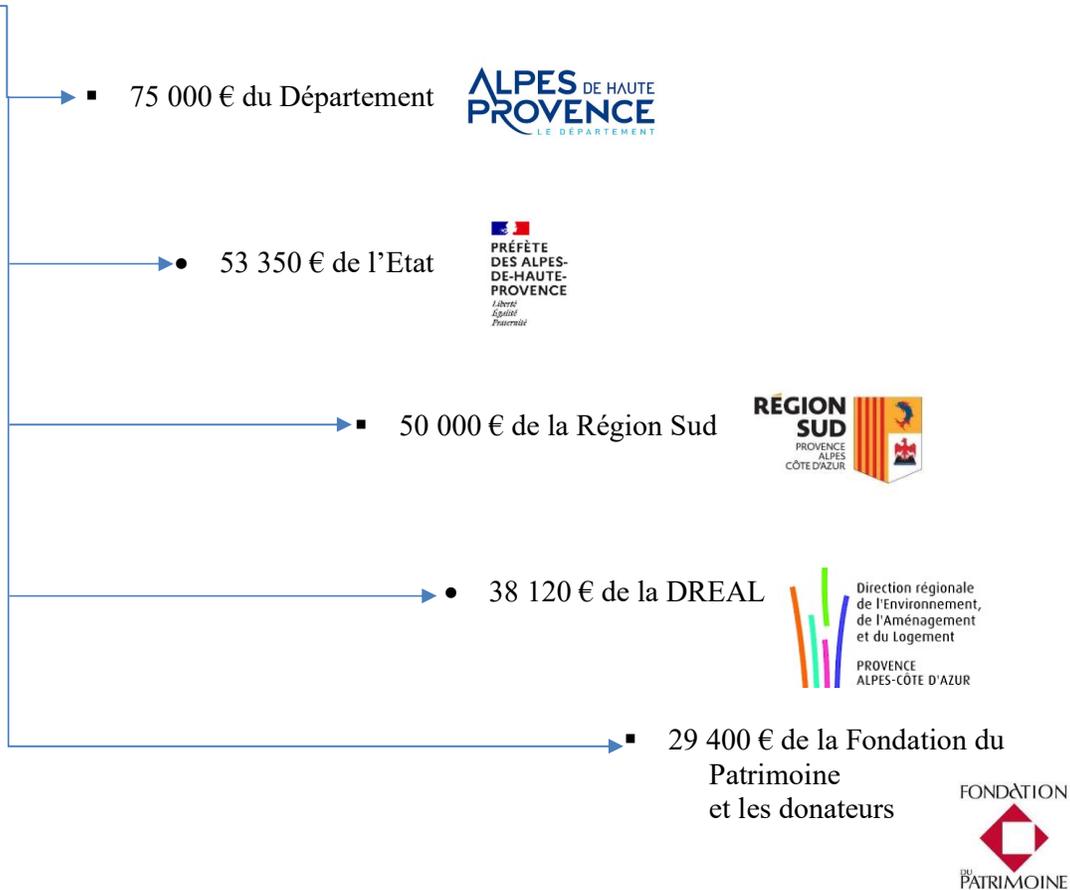
Commune d'Ongles
Travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière



FINANCEMENT

Coût de l'opération des travaux de sauvegarde :

270 590 € dont



INAUGURATION-Samedi 16 octobre 2021

Maryse BLANC-VENTRE, le Maire et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration des travaux de restauration et de mise en valeur du site de Vière

Samedi 16 octobre 2021 à 11h00 sur le site de Vière

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de l'inauguration.

Avec le soutien de :



et ses donateurs



Commune d'Ongles Travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière



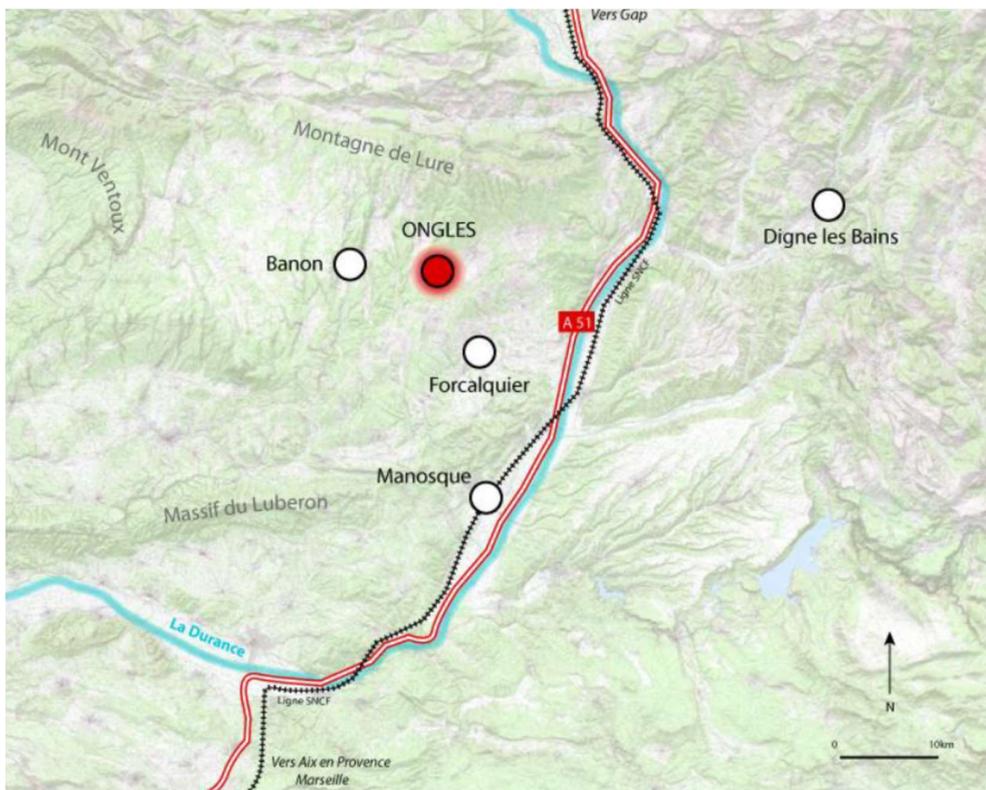
INFORMATIONS PRATIQUES

La commune d'Ongles se situe dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, à 14km de Forcalquier, la sous-préfecture, et à 50km de Digne-les-Bains, la préfecture. La commune d'Ongles se situe au pied de la Montagne de Lure, au cœur de la Haute Provence et d'un territoire connu pour ses cultures et produits emblématiques comme la lavande ou le fromage de chèvre.

Etendue sur 31,46 km², la commune d'Ongles abrite le centre ancien et plusieurs hameaux répartis sur l'intégralité du territoire onglois.



Ongles est une commune desservie par des axes routiers secondaires (routes départementales D950, D951 et D112). Elle est éloignée des grands axes du secteur (autoroute A51, route départementale D4096, ligne SNCF Marseille-Briançon).



CONTACT :

Maelle VAUCHE, secretariat@mairie-ongles.fr, 04 92 73 06 22

Des photos du site sont disponibles auprès du secrétariat

Pour plus d'information sur la commune www.mairie-ongles.fr



Bienvenue à Vière d'Ongles



Les parcours sur le site sont un itinéraire de pleine nature, ils s'adressent à des randonneurs avertis, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.

LE SITE DE VIÈRE AU FIL DU TEMPS

Bienvenue à Vière, l'ancienne agglomération rurale et abandonnée de la commune d'Ongles ! L'aménagement récent du site vous accueille pour une promenade à travers les ruines des rues et des maisons, les anciennes églises et l'ensauvagement des parcelles reconquises par la nature. Au sommet du site, tel le phare du grand passage des plateaux de Lure, l'église Saint Barthélémy élève, tout contre son ancien cloître.

L'axe de Vière est l'ancien chef-lieu de la commune abandonnée au profit de l'ancien village dans la deuxième moitié du XIX^e, installé aujourd'hui à l'ancien hameau de la Fontaine au pied de la butte.

Sa longue histoire commence à l'antiquité alors qu'une probable fortification protohistorique occupait le site... Une première fois abandonnée pour des raisons de la plaine lors de la Pax Romana, s'est réinstallée au XII^e, que le nom d'Ungles apparait.

Le XII^e est marqué par une première urbanisation comprenant le château et l'église sur le plateau occidental, les rues, maisons et places autour, sur les flancs de la butte, l'ensemble est doté d'un premier rempart dont certains vestiges sont visibles de la petite tour ronde au cœur de la ville, que vous allez découvrir.

Au XIII^e, période d'apogée et de prospérité économique, le village est agrandi et l'enceinte est reconstruite, plus vaste, en contournant la première.

Le grand pas de rempart visible au sud de la promenade dans les rues appartient à cette époque.

Il faut alors imaginer une véritable cité-fortifiée, dotée de plus d'un kilomètre de rempart avec ses tours et ses trois portes Nord, Ouest et Sud, avec le feroce Est de la butte, escarpé, est laissé libre.

Ces trois portes ouvrent sur trois rues principales qui se rejoignent au cœur de ville. La Grand rue, joignant les portes Nord et Sud parcourt plusieurs centaines de mètres et donne accès à diverses rues menant au quartier haut.

Après les temps troubles des XV^e et XVI^e, guerres, épidémies, brigandages..., les guerres de religion du XVI^e portent un nouveau coup à la ville. Le château et tous les édifices militaires sont détruits et démantelés à deux reprises.

De nouveaux châteaux de la ruine accompagnent la vie du lieu mais il semble les habitants reconstruisent le lieu urbain : d'illuminer le sommet de la butte - où brille toujours l'église -, pour les flancs Ouest et Sud. Rues et places se reconstruisent pour une population moindre : déjà, au XVII^e, les hameaux de la commune, plus combattive et plus près des zones agricoles, se développent. La paix est revenue et il n'est plus utile de se protéger d'ennemis extérieurs d'un autre pays. Sur place, la reconstruction de la ville se fait sur la base d'habitat de vie appartenant à de petites fermes groupées en foyers et comprenant l'habitation, les locaux agricoles et annexes, les enclos, les jardins, des zones de cultures...

En effet, les murs des remparts et fortifications constituent une immense ceinture de pierre, un matériau facile pour les fermes de culture qui profitent aussi de l'ancien rempart des maisons sur le pent.

C'est le moment où de nombreux colons sont plantés sur d'anciennes petites parcelles marées d'un endroit, les "colons" de Vière qui combinent le grand paysage des plateaux de Lure...

La vie s'écoule ainsi jusqu'au XIX^e, mais les difficultés d'accès au sommet, l'isolement des rues et surtout le manque d'eau ont mené de l'occupation du site.

L'église est transformée en 1841 au nouveau village et intègre la chapelle de sa ruine, le dernier habitant disparait en 1875. Ces ruines sont toujours visibles, un temps, mais les servent surtout au développement de petites lauzes des constructions pour le développement du nouveau chef-lieu.

En dépit, le site connaît l'abandon et il s'ensuit un effacement partiel, maisons ruinées, parcelles délaissées et s'accroissent sous la végétation de la colline.



VOTRE PROMENADE



Dans le cadre de la loi de programmation relative à la République, le site de Vière a été inscrit au patrimoine national en 2017. L'objectif est de protéger le site et de permettre au public de découvrir le site de Vière d'Ongles.

En 2017, l'ensemble du village qui est aujourd'hui classé au patrimoine national a été inscrit au patrimoine national. Ce classement permet de protéger le site et de permettre au public de découvrir le site de Vière d'Ongles.

Le site de Vière est classé au patrimoine national en 2017. L'objectif est de protéger le site et de permettre au public de découvrir le site de Vière d'Ongles.

Le site de Vière est classé au patrimoine national en 2017. L'objectif est de protéger le site et de permettre au public de découvrir le site de Vière d'Ongles.



LES TRAVAUX DE 2019

Les travaux de stabilisation de l'église ont été réalisés de septembre 2018 à mars 2019. Ils ont été réalisés par l'entreprise "Les Charbonniers de Castellon" (Savoie). Les travaux de mise en valeur de Vière font l'objet d'un appel à projets lancé le 14 mars 2021, intitulé par l'entreprise "Anak" (Roubaix). Les deux chantiers ont été réalisés par les maîtres d'œuvre de Xavier Baudin Architecte (49) et Simon Querfève - associé 50 (49).

Sur l'église de la Municipalité d'Ongles, ces chantiers ont permis de restaurer l'édifice et de permettre au public de découvrir le site de Vière d'Ongles.

Les travaux de l'ensauvagement et de la mise en valeur de Vière, objets de la dernière campagne, ont consisté à dégager les ruines de la ville pour permettre la création de parcours, les balises des rues, murs d'enceinte et vestiges de fortifications ont été restaurés selon leur profil, reconstruit ce qui reste de la structure des rues. Ont été utilisées les techniques de la pierre sèche, associées à des murs en mortier pour les restes d'ouvrages agricoles et de la pierre haute et au mortier de chaux naturelle pour les rues des maisons et anciens édifices.

Une signalétique de réalisation est en place, au travers du présent panneau et des pupitres que vous allez côtoier au fil de votre promenade.

Le site de Vière est classé au patrimoine national en 2017. L'objectif est de protéger le site et de permettre au public de découvrir le site de Vière d'Ongles.

Le site de Vière est classé au patrimoine national en 2017. L'objectif est de protéger le site et de permettre au public de découvrir le site de Vière d'Ongles.

UN SITE CLASSÉ ET ESPACE NATUREL SENSIBLE

Pour sa situation géographique, le Département des Alpes de Haute-Provence possède un patrimoine naturel et paysager de très grande qualité. Afin de préserver ce patrimoine remarquable, le Conseil départemental s'est lancé en 2015 dans la mise en œuvre d'une politique sur les espaces naturels sensibles en réalisant un atlas départemental. Cette complémentation départementale a pour objectif de préserver la qualité des sites, sauvegarder les habitats naturels et permettre leur découverte par le public. L'agglomération sensible de la colline de Vière fait partie des 119 espaces naturels sensibles du Département des Alpes de Haute-Provence. Cette et autres sites classés d'Ongles, au site d'environ 21 ha a été inscrit à l'Inventaire départemental en raison de sa valeur patrimoniale et paysagère tant par les ruines de l'ancien village que par les terrasses où sont présents de beaux colons.

Selon la loi sur l'Archéologie, l'usage de tout outil pouvant endommager les terrains est strictement interdit. Tout feu prohibé. En cas d'accident prévenez le 112.



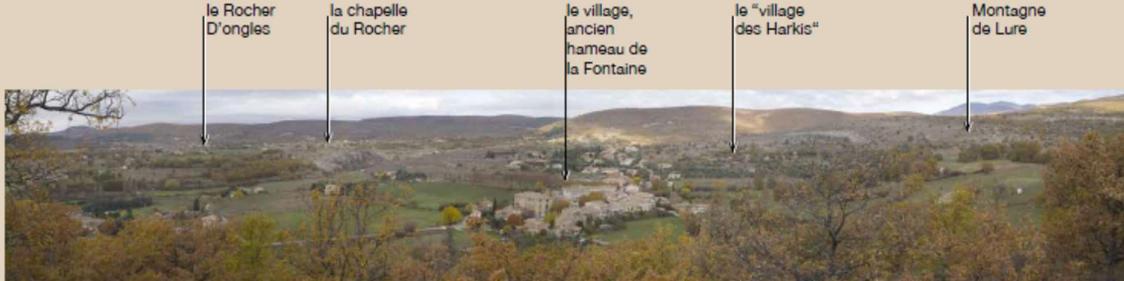
Commune d'Ongles
Travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière





1

la commune d'Ongles son chef-lieu et ses hameaux



Sur les contreforts de la Montagne de Lure qui culmine à 1825 mètres d'altitude s'étend la commune d'Ongles, accueillant plaines et pentes.

"Ongles", "Ungulae" au Moyen-Âge, signifierait... "Ongle", comme une des extrémités allongées du relief ultime de la montagne, formant des doigts géants.

Vous en arpentez son ancien chef-lieu dont l'abandon progressif a généré la création de 14 hameaux dès le XVIII^e siècle. Celui de la Fontaine est devenu le centre bourg avec son château, son église, ses rues, places et maisons.

Notez que son agglomération est restée contenue au fil des siècles, comme celle des hameaux : le territoire de la commune alternant les landes escarpées, les plaines de culture et les zones d'habitat constitue un paysage préservé et équilibré.



vous êtes ici...

Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.



2

la Grand'rue, l'axe de la ville...



au XIII^es.



au XVIII^es.

Le paysage presque naturel que vous traversez ménage bien ses mystères...

au XIII^es. vous seriez déjà intramuros, entre remparts en-dessous et front bâti au-dessus !

au XVIII^es, vous traverseriez un quartier de jardins bordés de murs en pierre sèche encombré peut être des chaos issus des destructions précédentes...

le talus, en contrebas, est la trace du rempart médiéval, le mur longiligne à l'amont du sentier est celle du pied des anciennes façades.

Dans l'ancien Ongles devenu "Vièrè", c'est-à-dire "le vieux village", vous entamez aujourd'hui votre parcours dans la Grand'rue, véritable axe de la ville joignant les portes Nord et Sud sur plus de trois cents mètres de long.

Peut-être entendez-vous déjà l'écho estompé des bruits du quartier : enfants qui jouent dans la rue, conversations dans les maisons ou sonorités des artisans ?

Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.

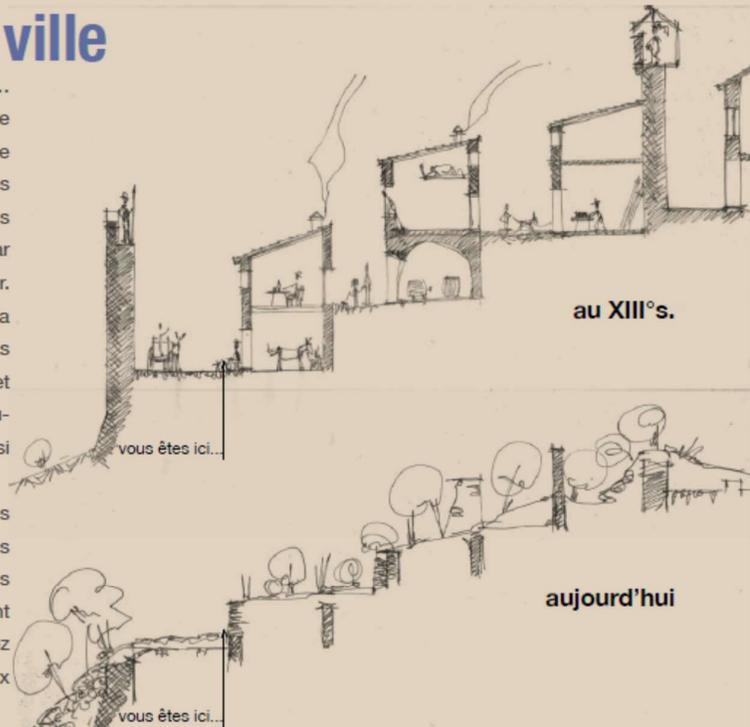


3

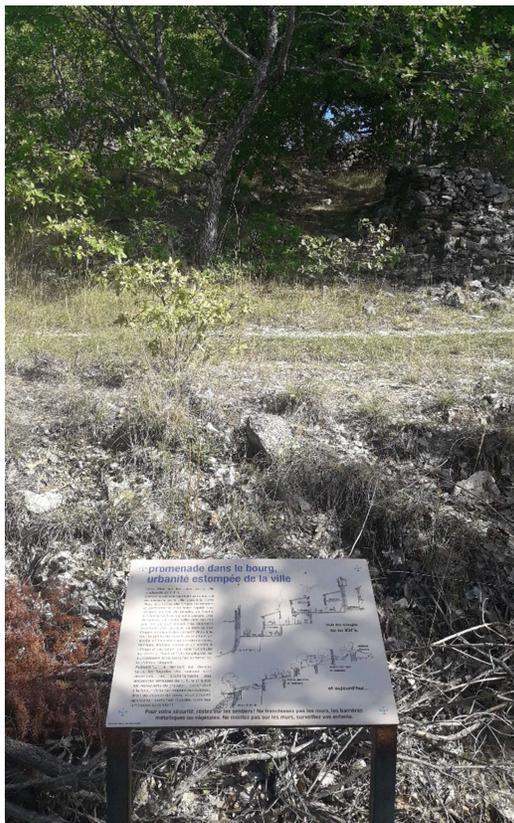
promenade dans le bourg, urbanité estompée de la ville

Vous êtes sur les lices de la ville médiévale primitive... Cette rue, assez large était l'axe principal de desserte de la ville depuis la porte Nord. D'un côté, elle longeait le rempart et permettait la circulation rapide des troupes en cas de besoin, de l'autre elle desservait les maisons basses. Ces dernières, de petite taille (environ 4m par 4m, au sol) étaient très rarement pourvues d'un escalier. Le service des étages se faisait directement depuis la rue, la pente du terrain permettant un accès, en bas aux espaces de services, remises, étables, caves et un accès à l'étage d'habitation par une rue située au-dessus. Rues et filots longilignes se succédaient ainsi jusqu'au sommet où le château siégeait.

Aujourd'hui, le rempart est devenu talus, les façades des maisons sont devenues les soutènements des anciennes terrasses de culture et la rue est recouvertes de gravats... cependant à la faveur de la rue menant au château, droit au-dessus de vous, vous pouvez y apercevoir certaines façades dont les lambeaux subsistent...



Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.

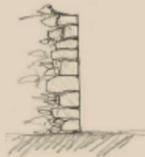


4

les pierres sur le site: des tas aux murs...



La pierre, matériau extrait du substrat même du site est omniprésente. Taillée de multiples formes ou utilisée brute, elle compose aussi les nombreux tas que vous avez pu croiser et chaque chaos a une histoire : ici ces sont les restes de la cité protohistorique, là, les amas issus des destructions du XVI^es., les clapiers d'épierrage des zones de cultures du XVII^es. ou enfin le résultat de l'effondrement des constructions. Regardez de près ! vous y verrez des moellons taillés au Moyen-Âge, des pierres de constructions plus grossières mais aussi toutes les petites pierres de déchet, les "rataillons" utilisés pour les drains des soutènements.



Bien-sûr, son usage pour les constructions est aussi ce qui nous intéresse. Là aussi les modes d'assemblage sont variés : la pierre sèche, utilisée sans mortier pour les ouvrages agricoles signe les murs d'enclos et les soutènements des terrasses de culture. La pierre hourdée, c'est-à-dire assemblée au mortier de chaux aérienne naturelle et de sable local, compose les restes des maisons et bâtiments dont vous apercevrez les lambeaux de façade au fil de votre promenade.



l'accès à l'église est derrière vous!

Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.



5

la tour semi-cylindrique dans les fortifications du bourg

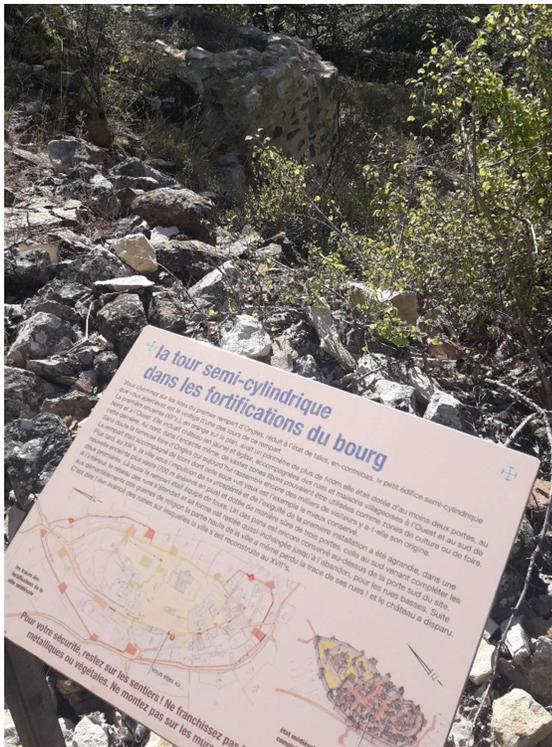
vous cheminez sur les lices du premier rempart d'Ongles, réduit à l'état de talus, en-contrebas, le petit édifice semi-cylindrique que vous apercevez est le vestige d'une des tours de ce rempart.

La première enceinte (XII^es.), en orange sur le plan, avait un périmètre de plus de 500m. elle était dotée d'au moins deux portes, au Nord et à l'Ouest. Elle incluait château (en jaune) et église, accompagnées des rues et maisons villageoises à l'Ouest et au sud de cette dernière. Au nord, dans l'enceinte même, de vastes zones libres pouvaient être utilisées comme zones de culture ou de foire. Sans doute la fameuse foire d'Ongles qui aujourd'hui rassemble encore des milliers de visiteurs y a-t-elle son origine.

Le rempart était accompagné de tours dont celle sous vos yeux est l'exemple le mieux conservé.

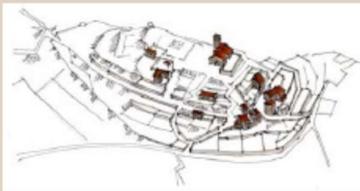
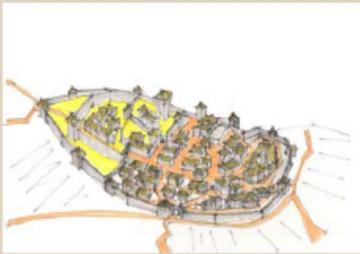
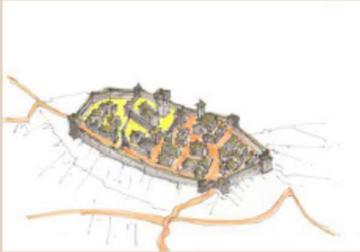
Plus tard, au XIII^es. la ville sous l'impulsion de sa prospérité et de l'exiguïté de la première installation a été agrandie, dans une nouvelle enceinte plus vaste (plus de 700 m linéaires) et dotée de manière sûre de trois portes, celle au sud venant compléter les deux premières. Là aussi le rempart était équipé de tours. Un des pans est encore conservé au-dessus de la porte sud du site.

A l'intérieur, le réseau des rues s'étendait et sa forme est restée quasi-inchangée jusqu'à l'abandon, pour les rues basses. Suite aux démantèlements des guerres de religion la partie haute de la ville a même perdu la trace de ses rues ! et le château a disparu. C'est dire l'état avancé des ruines sur lesquelles la ville s'est reconstruite au XVII^es.



6

la tour semi cylindrique

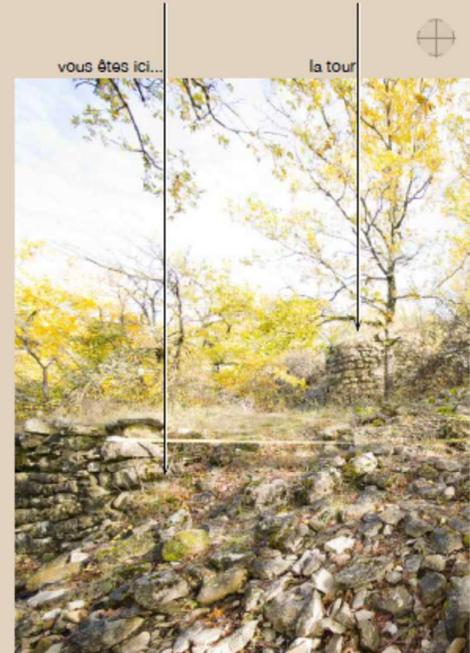


Le petit édifice circulaire que vous avez sous les yeux est le reste d'une tour de la première enceinte médiévale.

Aujourd'hui comblée de ses gravats, elle était creusée et accessible depuis l'intérieur du rempart en saillie de celui-ci. Elle défendait probablement le bord nord de la porte ouest de la ville.

Lors de l'extension du bourg, au XIII^es., elle s'est retrouvée insérée dans le tissu urbain, devenue inutile alors que la ligne de défense était plus en contrebas.

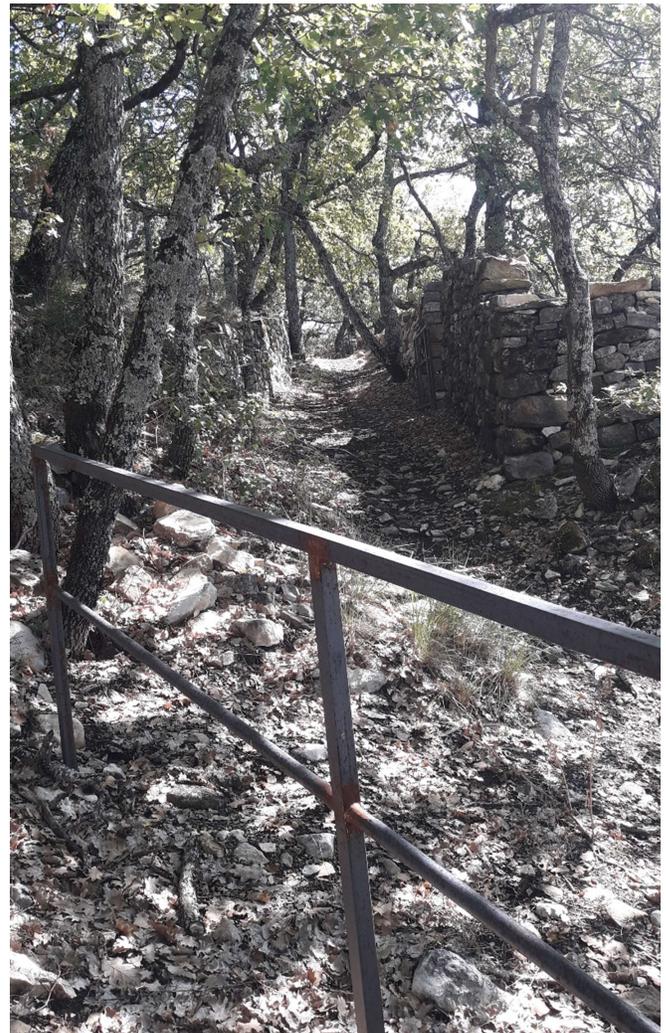
Sans doute était-elle incluse dans une maison civile pour qu'elle survive à la destruction de l'équipement militaire à la fin des guerres de religion. C'est ce qui nous permet aujourd'hui de contempler un des rares vestiges en élévation de la première enceinte du bourg, sommairement dégagée, et stabilisée, lors du chantier de 2020.



Les travaux de 2020 ont consisté à dégager la rue de ses gravats, recomposer le mur de soutènement que vous avez sous les yeux et stabiliser le vestige de la tour au mortier de chaux naturelle. L'arase sommitale et le parement vertical ont été travaillé pour résister désormais à l'érosion.

Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.

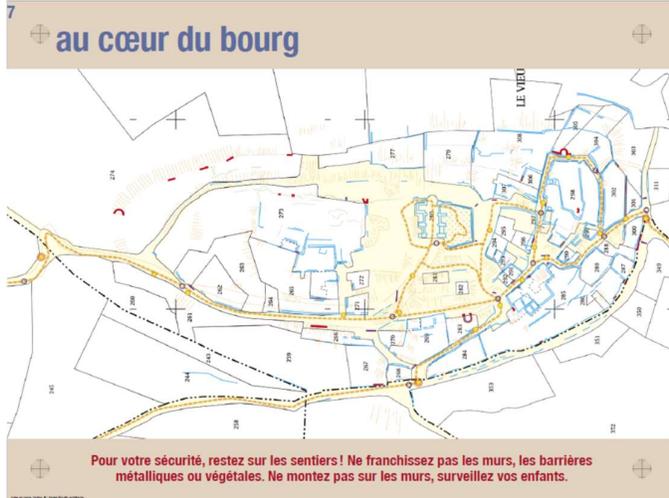






Commune d'Ongles

Travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière





Commune d'Ongles
Travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière



9

une façade de maison, sédimentation...



complément
de mur en
pierre sèche

reste de
façade
médiévale

ancien pilier
ou tête de
refends en
équerre

complément
de façade de
maison, tardif, au
XVII ou XVIII^{es}.

élément médiéval
noyé dans la
maçonnerie

complément
de mur en
pierre sèche

Sous vos yeux, la peau des anciennes façades des maisons peut parler maintenant que les enduits qui les couvraient ont disparu : les anciennes constructions médiévales sont souvent caractérisées par un assemblage régulier des pierres, assez bien taillées en moellons rectangulaires, hourdées au mortier de chaux et alignées selon des horizontales. Ces maçonneries, même si elles sont originelles, peuvent être composites comme on le voit du mur appuyé contre un pilier plus ancien. Les maçonneries plus tardives, elles aussi hourdées, sont reconnaissables car l'assemblage est moins régulier, en blocage de moellons, eux aussi de formes souvent irrégulières.

Enfin, les aménagements ultimes du site au XIX^{es} sont les aménagements agricoles qui utilisaient les restes de murs pour assoir des murs d'enclos : dans ce cas, c'est sans mortier, avec la technique de la pierre sèche que ces murs étaient bâtis. Observez les différences ! et cherchez aussi comment un moellon médiéval, régulier et rectangulaire, peut être utilisé dans les constructions d'origine mais aussi en emploi dans celle du XVIII^{es} ou même dans les murs tardifs en pierre sèche...

Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.



10

la fontaine du village et la question de l'eau



Vous êtes devant la probable, et unique, fontaine du village, aujourd'hui tarie et jadis insérée parmi les maisons puis au centre de la zone des jardins.

Les traces d'humidité que vous apercevez sont l'écho de l'eau évanouie. Sans doute a-t-elle été si précieuse et a déterminé l'installation et la vie du village...

Le caractère perché et défensif du site, où des murailles pouvaient être efficaces contre les dangers, a été bien-sûr la condition de l'édification de la forteresse mais l'eau était aussi vitale.

Cette fontaine était complétée de diverses citernes qui recueillaient, en plus, l'eau de pluie. La fontaine-lavoir, en contrebas du site et à l'entrée du nouveau village a dû servir à approvisionner en eau potable, charriée à dos de mulet ou à l'épaule jusqu'aux maisons qui vous entourent.

Le tarissement de la source a joué pour l'abandon des lieux en s'additionnant aux autres causes : exiguïté des rues et maisons, altitude des lieux de stockage où il fallait mener les récoltes, éloignement des zones de culture et de vie une fois que les remparts n'étaient plus nécessaires à la protection des habitants.



Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.



11

les enclos agricoles

Le bourg d'Ongles, au XIX^es. peu avant son abandon, était faiblement habité. A bien regarder, il ressemble moins à une ville qu'à un ensemble de fermes rapprochées, chacune avec sa maison, ses annexes bâties et ses jardins, enclos à bétail et parcelles de culture. La masse initiale des pierres composant la forteresse médiévale a été recyclée, redispisée, réordonnée. Ainsi les parcelles des anciens îlots bâtis ont été transformés en terrasses de culture bordées de murets. Vous en avez un exemple sous les yeux.

Remarquez la quantité de pierre amassée en des murets épais, des clapiers de rangement. Le but était d'occuper un minimum de place pour en laisser le maximum aux cultures.

Derrière vous, à droite de l'escalier, ce sont plusieurs tas qui ont été amassés successivement.

Imaginez une ville en ruine, avec ses maisons en décombres... au XVII^e et XVIII^es., à Ongles, le travail patient d'épierrage et de ré-ordonnement des parcelles a été mené pour transformer la ruine en jardins et vergers nourriciers

Enfin, cette nature domestiquée a laissé la place à une autre, plus sauvage, qui habite les ruines et compose, avec les vestiges, le paysage de votre promenade...

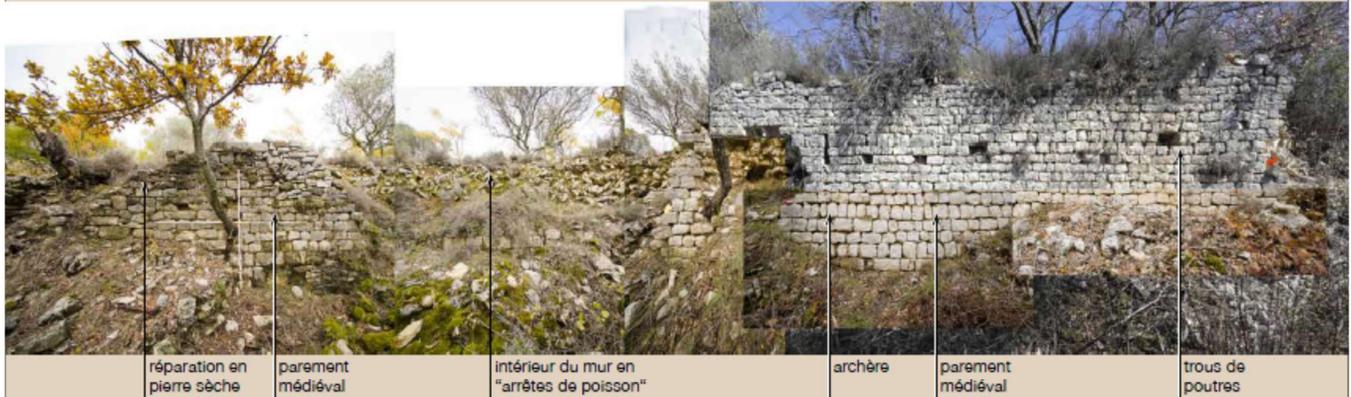


Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.



12

le rempart bas



réparation en pierre sèche

parement médiéval

intérieur du mur en "arrêtes de poisson"

archère

parement médiéval

trous de poutres

Après avoir franchi la porte sud de la ville, le pan de rempart que vous avez sous les yeux est un des rares éléments de la seconde enceinte du bourg conservé en élévation.

Il appartenait aux plus de 700m de murailles qui ceignaient le bourg.

Bien-sûr il est en ruine : d'une part s'élevait plus haut de plusieurs mètres et possédait sans doute un chemin de ronde peut-être crénelé, d'autre part son pied était libre de tous les gravats amoncelés.

Cependant, du vestige médiéval vous pouvez apercevoir son parement régulier de moellons taillés et soigneusement assemblés horizontalement. Ces assises étaient poursuivies à l'intérieur du mur, selon un appareillage dit en "arrête de poisson", visibles là où le parement a été arraché. Une archère, rare témoin de l'équipement militaire défensif est aussi présente. Les oliviers en-dessus et au-dessus correspondent à la mise en culture du bourg démilitarisé au XVI^es. S. À cette époque appartiennent aussi les parties rebâties en pierre sèche pour soutenir les terres devenues agricoles et les trous alignés qui ont probablement servi, aussi, à appuyer les poutres de la toiture d'un bâtiment accolé au rempart abandonné.



Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.



13

la maison Pelican



vous voici devant la maison de la famille Martin, dont le surnom, au fil des siècles était "le pelican", depuis au moins 1677 (Antoine Martin). Elle a été abandonnée en 1843 (déclassée des biens imposables, sans être tout de même démolie) et appartenait alors à André. En 1832, la parcelle est notée maison et joutée d'une cour et en 1765, elle est le lieu de résidence de Joseph Martin, "travailleur et sonneur de cloche, enterre-mort, et ancien procureur juridictionnel" surnommé, bien-sûr... le Pelican.



De cette maison est conservée le corps principal avec ses petites fenêtres et ses deux niveaux. Notez l'adaptation à la courbure de la rue et les restes d'enduit jaune que l'on aperçoit encore par endroits...

Mais où sont la porte, le perron, la cour ? En regardant bien le cadastre vous apercevez que la maison était entourée de rues dont l'une accédait sans doute à l'entrée de la demeure...



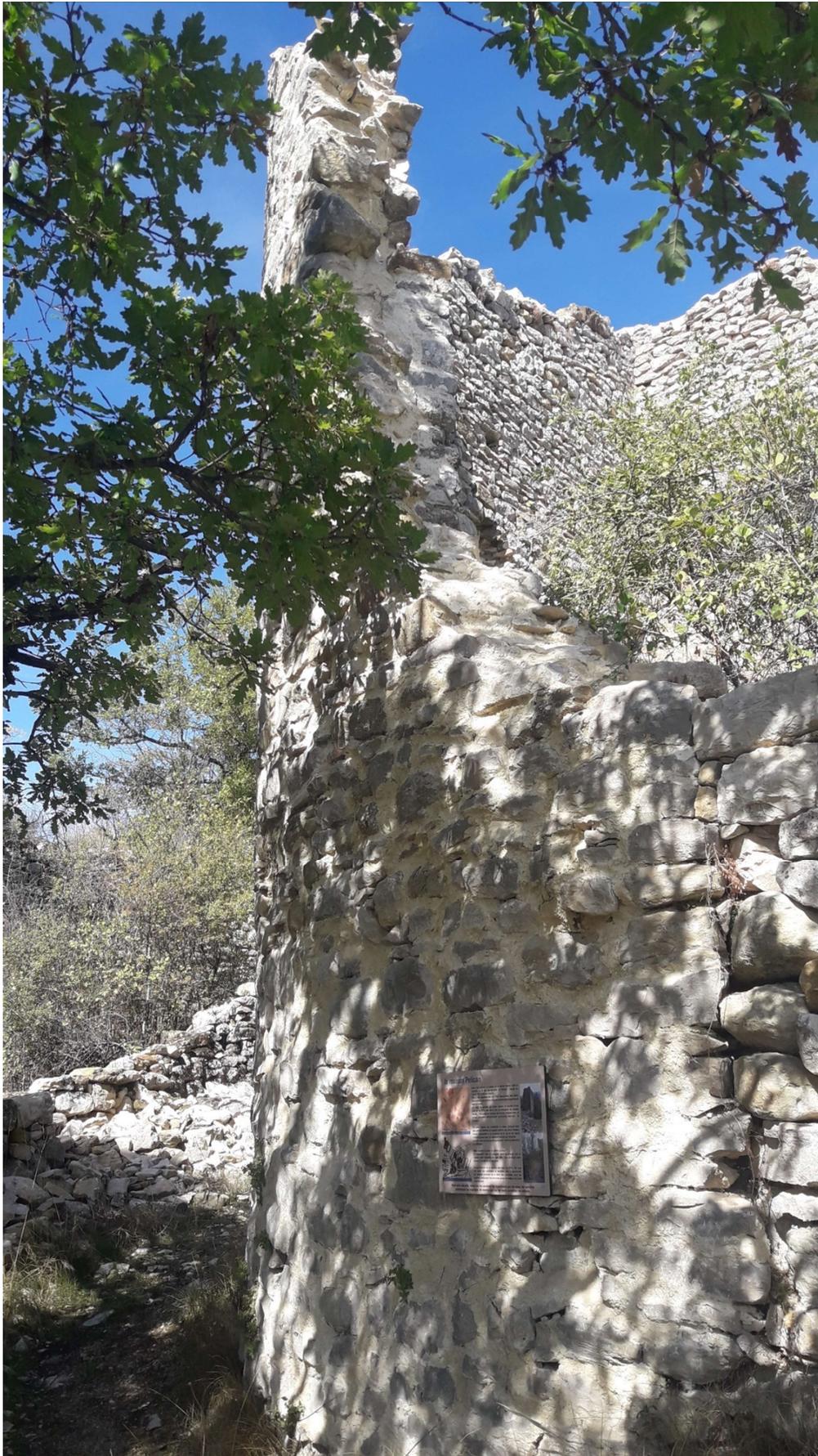
Dernier témoin de la vivacité des lieux au XIX^es., les rues ont alors été comblées et fermées pour y accumuler les pierres extraites de la terre des parcelles, pour les cultiver, produisant les énormes amas de cailloux qui vous environnent.

Pour votre sécurité, restez sur les sentiers ! Ne franchissez pas les murs, les barrières métalliques ou végétales. Ne montez pas sur les murs, surveillez vos enfants.





Commune d'Ongles
Travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière



14

les olivettes

Au Vière d'Ongles, vous cheminez à travers les ruines de l'ancien bourg mais aussi à travers une grande oliveraie, une des plus septentrionale de la région. Nous appelons "olivettes" ces petits enclos successifs qui abritent quelques arbres centenaires alignés et souvent vaillants au milieu des broussailles de l'abandon.

Celle au-devant de vous appartient à la commune et sera débroussaillée et remise en culture. Les autres principalement localisées sur le flanc sud du piton et en contrebas de celui-ci sont pour certaines déjà ressuscitées.

Elles sont propriétés privées, comme la plupart des parcelles du site et c'est la raison de votre circulation exclusive sur les sentiers, tous placés sur le domaine public des anciennes rues de la ville.

Le projet de 2020 a permis l'aménagement de ces parcours à travers la ville pour le plaisir de votre promenade. Il a été rendu possible par la synergie d'action menée avec les différents propriétaires qui ont autorisé les travaux sur les bords de leurs parcelles donnant sur la rue, pour stabiliser les vestiges et recomposer, de manière douce le paysage estompé et ensauvagé de la ville ruinée.





Commune d'Ongles
Travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de Vière

